

ÉPÎTRE DE SAINT JACQUES



CONSTITUTION DU TEXTE

Canonicité

Au cours des premiers siècles de notre ère, les citations de l'épître de Jacques sont plutôt rares. Si *Le Pasteur d'Herma*s, vers le milieu du 2^e s., semble faire allusion à cette lettre, c'est dans les écrits d'Origène (mort en 254) qu'elle apparaît pour la première fois explicitement citée comme un livre de l'Écriture. L'exégète alexandrin reconnaît en outre son origine apostolique. La canonicité de l'épître fut d'abord admise par l'Église d'Alexandrie: en témoignent DIDYME L'AVEUGLE (4^e s.), auteur du premier commentaire connu de la lettre de Jacques; ATHANASE qui l'inclut dans sa fameuse liste canonique de 367 (cf. *Ep. fest.*, 39); et CYRILLE D'ALEXANDRIE (mort en 444) qui la cite abondamment.

Au début du 4^e s., EUSÈBE signale encore ce texte parmi les ouvrages dont la canonicité était parfois mise en doute (*antilegomena*: cf. *Hist. Eccl.* 3,25,3), sans doute en raison de l'attestation relativement tardive de ce livre (*Hist. Eccl.* 2,23,25). Il reconnaît cependant que la lettre était «publiquement lue dans la plupart des églises» et qu'elle était «connue et

approuvée du grand nombre», y compris de lui-même. Convaincu de sa canonicité, JÉRÔME (347-420) rapporte pourtant que certains l'attribuaient à un inconnu, porteur du pseudonyme de Jacques le Juste (*Viris ill.*, 2). La lettre ne figure pas encore dans la liste des livres canoniques dressée par le Concile de Nicée (325).

En Occident, les témoignages sur le statut canonique de l'épître sont plus tardifs: la lettre est absente du Canon de Muratori. Les textes citant l'épître comme un livre de l'Écriture apparaissent à la fin du 4^e siècle. Reconnue par RUFIN, HILAIRE DE POITIERS (milieu du 4^e s.), JÉRÔME et AUGUSTIN, sa canonicité sera fermement établie aux Conciles d'Hippone (393) et de Carthage (397).

Nous manquons de témoignages sur la réception de la lettre de Jacques dans le christianisme syriaque antérieur à la *Peshitta*. Éduqué à Antioche, THÉODORE DE MOPSUESTE (350-428) semble l'avoir rejetée. L'épître apparaît en tout cas dans la version de la *Peshitta* (début du 5^e s.).

Importance traditionnelle

Parmi les anciens commentateurs de la lettre de Jacques, on retiendra notamment:

- pour le grec: DIDYME L'AVEUGLE (Alexandrie, 4^e s.), (PSEUDO-)CECUMÉNIUS (après le 6^e s.) et THÉOPHYLACTE D'OCHRIDE (Bulgarie actuelle, 11^e s.)
- pour le latin: HILAIRE D'ARLES (5^e s.) et BÈDE LE VÉNÉRABLE (Angleterre, début du 8^e s.)
- pour le syriaque, enfin: ISHO'DAD DE MERV (9^e s.) et DENYS BAR SALIBI (12^e s.).

L'épître fut fréquemment citée par les moines: les Pères du désert en Égypte, JEAN CHRYSOSTOME (4^e s.) et JEAN CASSIEN (fin 4^e – début 5^e s.).

En 1516, ÉRASME mit en doute l'authenticité apostolique de cette lettre. Quant à LUTHER, il la qualifia, dans son édition du NT (1522), d'«épître de paille» d'autorité apostolique douteuse: il la jugeait contraire à l'enseignement de Paul sur la justification par la foi. Le réformateur allemand la reléqua donc à la fin de son NT. Les autres réformateurs (TYNDALE, MELANCTHON, CALVIN et ZWINGLI) n'ont pourtant jamais remis en cause son statut canonique. Dans l'Église Catholique, le Concile de Trente a de nouveau rappelé la canonicité de cette épître.

INTERPRÉTATION

Genre littéraire

L'épître de Jacques représente sans doute une mise par écrit de discours émanant de Jacques le Juste. L'adresse initiale au destinataire (1,1) correspond au genre épistolaire, bien que le texte soit dépourvu de

salutations finales. Destinée «aux douze tribus qui vivent dans la dispersion», cette œuvre constitue une lettre circulaire adressée à un large éventail d'auditeurs.

Plan d'ensemble du livre

Au-delà de l'introduction épistolaire, il paraît difficile de dégager un plan de l'œuvre. Certains thèmes apparaissent régulièrement: les exhortations à supporter la souffrance et l'épreuve dans la patience et l'humilité, le souci des droits et de la dignité des pauvres (avec en parallèle une mise en garde contre l'arrogance des riches), l'exhortation à la droiture et à la vérité de la parole prononcée, la valeur de la fidélité dans la prière, l'opposition entre le monde «terrestre» et l'univers «céleste», et finalement, une attention particulière portée à la perfection et à l'intégrité, tant pour ce qui concerne l'individu que la communauté. Ce souci de l'intégrité transparaît dans le choix des mots: on rencontre l'adjectif *teleios* («parfait», «entier») en Jc 1,4.17.25; 3,2 (et des noms ou des verbes de la même famille en 1,15; 2,8.22; 5,11); le terme *holos* («entier») apparaît en 2,10; 3,2.6

et le composé *holoklêros* en 1,4. L'auteur met ses lecteurs en garde contre les conséquences néfastes de la division intérieure: il importe d'éviter tant l'hypocrisie (1,8; 4,8) que les doutes sur l'efficacité de la prière (1,6); une même langue ne peut à la fois bénir le Seigneur et maudire les hommes (3,9-12); il est nécessaire que les actes d'un homme s'accordent avec sa foi (2,14-26). La source ultime de toute intégrité vient de Dieu, qui est unique (2,19; 4,12).

Les divisions dans la communauté proviennent des divisions intérieures (4,1). Par conséquent, les membres de l'Église doivent éviter de juger les autres ou d'établir des discriminations (2,1-4; 4,11). L'intégrité et la perfection corporelles (santé à la fois physique et spirituelle) devraient refléter l'intégrité et la perfection du corps ecclésial.

AUTHENTICITÉ, DATE ET DESTINATAIRES

Les écrivains anciens s'accordent à reconnaître en l'auteur de cette épître le personnage de Jacques le Juste, parent de Jésus, qui dirigea l'Église de Jérusalem entre les années 40 et 62. La grande majorité des spécialistes modernes reconnaît également que le «Jacques» de l'adresse désigne finalement Jacques le Juste: aucun autre «Jacques» du christianisme primitif ne jouissait d'une autorité suffisante pour être en mesure de décliner son seul prénom pour toute identité. Dès la période ancienne, toutefois, cette identification a fait l'objet de discussions, comme le notait Jérôme, et nous avons pu voir qu'Érasme aussi bien que Luther ont soulevé quelques objections.

Voici les principales opinions émises de nos jours sur l'auteur et la date de cette lettre:

Pour certains, le nom de «Jacques» serait un pseudonyme et la lettre daterait de la fin du 1^{er} ou du début du 2^e s. de notre ère. Les principaux arguments en faveur de cette hypothèse sont la qualité de la langue et du style ainsi que le milieu culturel dont

pourrait témoigner ce texte, plus hellénistique que juif, circonstances peu favorables à l'attribution de la lettre à un galiléen, parent de Jésus. On invoque également l'attestation tardive de l'épître et le passage de 2,14-26, interprété comme une réaction contre la doctrine paulinienne: ces deux caractéristiques impliqueraient pour la lettre une date de rédaction bien postérieure à l'époque de Jacques le Juste.

Pour d'autres, au contraire, Jacques le Juste serait bien l'auteur de la lettre. Face aux arguments précédents, les défenseurs de cette théorie tiennent l'opposition entre monde hellénistique et milieu sémitique pour une dichotomie inadaptée à la situation de la Palestine du premier siècle: Jacques ou un secrétaire de ce dernier peut fort bien avoir possédé la culture dont témoigne le style de la lettre. Le texte de l'épître offre d'ailleurs d'indéniables sémitismes. Enfin, même si l'on parvenait à établir, chez l'auteur de la lettre, une connaissance de la doctrine paulinienne, cette conclusion n'imposerait à notre texte qu'une

date légèrement postérieure à celle de la rédaction et de la diffusion de l'épître aux Galates.

D'autres encore considèrent qu'un secrétaire a pu rédiger ou éditer, peu après sa mort, des textes provenant de Jacques le Juste.

D'autres enfin ont pu tenir l'épître de Jacques pour une œuvre juive à l'origine, reprise et enrichie par la suite d'interpolations chrétiennes.

Quelle que soit l'hypothèse retenue, la date tardive des premières attestations de l'épître reste une énigme : si l'on tient la lettre pour une œuvre émanant de l'autorité de Jacques le Juste, son attestation tardive

demeure inexplicée; si, au contraire, on considère le texte comme un pseudépigraphe récent, les motifs de sa reconnaissance ultérieure par l'ensemble de l'Église nous échappent.

Les hypothèses sur le lieu de rédaction de la lettre couvrent un éventail de régions assez variées : Égypte, Rome, Syrie-Palestine. L'épître est destinée aux chrétiens d'origine juive vivant dans la diaspora, sans exclure pour autant les fidèles issus du paganisme. Elle s'adresse aux « Douze tribus qui vivent dans la dispersion » et implique une profonde connaissance des Écritures et de certaines traditions éthiques du monde hellénistique.

PRÉSENTATION DE LA PÉRICOPE Jc 5,13-18

La péricope retenue apparaît dans l'exhortation finale de l'épître. Elle se rattache librement à l'exhortation précédente (5,12 : « il ne faut pas jurer », thème de la droiture de la parole) et au passage suivant, qui traite

de l'aide accordée au pécheur égaré en vue de le sauver (5,19-20). Ce texte donne également de précieux aperçus sur la liturgie et la foi de l'Église primitive.

PROPOSITIONS DE LECTURE

Thèmes Cette péricope a pour thème central la prière **pro*13-18. Elle illustre l'enseignement de l'épître sur la prière: il nous convient de prier pleins de foi, sans éprouver de doute (1,5-8) et sans demander à Dieu ce qui pourrait causer notre perte (4,2s).

Doctrines Le texte présente un point de vue global sur la maladie et la guérison: ces deux éléments se trouvent ici étroitement associés, sur le plan physique (santé du corps) et spirituel (pardon des péchés) à la fois. Le passage établit un lien étroit entre deux autres dimensions: l'onction du malade, comprise comme source de guérison (spirituelle et physique) en cette vie, se trouve directement liée à la réalisation du signe et de la prière qui l'accompagne. L'onction apparaît ainsi comme une préparation à la guérison finale dans la vie éternelle et lors de la résurrection. Cet accent reflète donc le thème de l'intégrité que développe le reste de l'épître. → *intro* p. 183.

La tradition catholique a explicité la profonde richesse du sens de ce passage, en vertu du développement de la doctrine sur le sacrement de l'onction des malades. Au cours de l'histoire, la tradition a donc souligné les différents aspects de la notion d'intégrité dont traite l'épître de Jacques: guérison spirituelle (Origène, Chrysostome, Concile de Trente), guérison physique (Césaire, Vatican II qui rappelle la dimension intégrale de la guérison) et perspective eschatologique (insistance de la Tradition sur la préparation à la vie éternelle qu'offrent les derniers sacrements). **chr* **lit*

TEXTE

Texte

14 B omet « l' » avant « oignant »; A omet « du »; B omet « du Seigneur ».

Vocabulaire

13 est-il serein Le verbe *euthumeô* (V *aequo animo est*, litt.: avoir l'esprit égal, d'où être serein ou confiant) renvoie, en grec koinè, à la notion de courage, d'assurance et de calme intérieur.

14a malade Le verbe *astheneô* (être malade) se réfère habituellement à une maladie ou une faiblesse physiques (ainsi Mt 25,36) à la différence de *kakopatheô* (souffrir, V *tristatur*: être sombre, lugubre), utilisé au v.13, qui dénote plus largement une souffrance physique, mentale ou affective. **chr* **lit*

14b Aînés Ce terme (*presbuteroi*) désigne des ministres de l'Église qu'on retrouve ailleurs dans le NT (ainsi Ac 14,23; 15,2; Tt 1,5; voir exactement la même formule « Aînés de l'Église » en Ac 20,17). Les *presbuteroi* sont institués par l'imposition des mains (ITm 5,22) que réalisent les Apôtres (Ac 14,23) ou leurs successeurs directs (Tt 1,5). Ce signe leur confère une grâce permanente d'une nature particulière (*to charisma tou Theou ho estin en soi*: 2Tm 1,6; cf. ITm 4,14). Au cours des deux premiers siècles du christianisme, le mot *presbuteros* a fonctionné comme l'hyperonyme (c'est-à-dire, le nom générique) du mot *episkopos*. Le terme *presbuteros*, qui connote la dignité, servait en effet à désigner tant les ministres qui dirigeaient les églises locales que les Apôtres (cf. 2Jn 1; 3Jn 1; EUSÈBE *Hist. Eccl.* 3,39,2-5) ou leurs successeurs (EUSÈBE *Hist. Eccl.* 5,20,4-7; 5,24,16s). **theo*14b → *Vocabulaire des ministères*

14c oindre Le verbe *aleiphô* (faire une onction d'huile) est souvent utilisé pour évoquer la guérison physique (Mc 6,13) ou la bonne santé (Mt 6,17), à la différence de *chriô*, terme grec habituel pour les onctions culturelles des rois ou des prophètes de l'AT. **anc* **bib* **ptes* **chr*

13 Quelqu'un souffre-t-il parmi vous?

^V est-t-il affligé? Qu'il prie

Est-il serein?

^S joyeux? Qu'il chante un cantique

14 Quelqu'un est-il malade parmi vous?

Qu'il appelle

^V fasse venir les Aînés de l'Église

pour qu'ils prient sur lui

l'oignant d'huile au nom du

^S de notre Seigneur

Grammaire

13s Trois questions initiales Elles équivalent à des affirmations (« Celui parmi vous qui souffre ») ou (selon S) à des clauses conditionnelles (« Si quelqu'un parmi vous souffre »).

14b sur lui (*ep auton*). Cette expression renvoie aux prières pour le malade réalisées lors de l'onction. Elle pourrait indiquer une imposition des mains sur le patient. **chr*

Procédés littéraires

13-18 prier, prière, impétration Isotopie de la prière Si tous les versets de ce passage parlent de la prière, les mots employés ne sont pas pour autant de simples synonymes. Le nom *euchê* (*prière*, v.15) et le verbe correspondant *euchomai* (*prier*, v.16) constituent des termes génériques. La prière de demande est désignée par *proseuchomai* (vv.13s.17s) ou *proseuchê* (v.17). Plus concret, le nom *deêsîs* (v.16) représente une supplication ou une demande particulière. Quant à *psallô* (*chanter un cantique*, v.13), il s'applique à la prière hymnique, notamment dans le cadre de la liturgie.

13 souffre / est... serein Antithèse Les deux premières questions établissent une antithèse entre la souffrance et la sérénité intérieures. V, qui rend *kakopatheî* par le verbe *tristatur* (évoquant l'affliction ou le découragement) ne fait que préciser cette antithèse. Loin de porter sur un contraste entre la tristesse et la gaieté, comme on le croit souvent, la phrase évoque plutôt l'opposition entre le chagrin et l'apaisement intérieurs, états d'âme induisant chacun une manifestation différente de la prière.

13s Interrogation rhétorique La lettre a souvent recours aux interrogations. Ici, la succession rapide de trois questions et réponses (mais **gra*) évoque la fraîcheur d'un échange oral (même construction en 3,13).

14c au nom du Seigneur Syllepse L'expression peut désigner soit une invocation particulière du nom du Seigneur (ainsi Ac 10,48), soit comme ici, pour peu qu'on lui reconnaisse une valeur instrumentale, le pouvoir par lequel l'onction est effectuée (cf. Mt 7,22; Ac 4,10). **chr*

CONTEXTE

Milieux de vie

14c huile Dans le monde gréco-romain, l'huile d'olive évoquait la force, la propreté corporelle et la santé. Au gymnase, elle permettait aux athlètes d'assouplir leurs muscles avant l'entraînement (PLINE, *Nat.* 15,19). On avait coutume de l'appliquer sur le corps après le

¶ 13c **Cantique**: Ep 5,19; Col 3,16

¶ 14d **Oindre d'huile**: Mt 6,13

bain (HIPPOCRATE, *Acut.* 65). L'huile d'olive constituait un article d'exportation essentiel dans l'Empire Romain: elle jouait un rôle clé dans la cuisine ou l'éclairage. Ses vertus médicinales étaient expressément reconnues (CELSE, *Med.* 2,14,4; SÉNÈQUE, *Ep.* 53,5; PLINE, *Nat.* 15,19; 23,79). L'huile était également utilisée dans le culte (PAUSANIAS, *Descr.* 8,42,11; 10,24,6), surtout dans les rites d'ensevelissement et dans les cérémonies en l'honneur des morts (PLUTARQUE, *Arist.* 21; VIRGILE, *Aen.* 6, 212-234). **ptes* **chr* **lit*

~ Textes anciens ~

14c huile D'après PLINE (*Nat.* 15,7s): «La nature... ne veut pas que nous soyons économes dans l'usage de l'huile: elle en a fait chose universelle, même chez les gens du commun».

14c-15 oindre - sauver Deux passages de l'*Iliade* font écho au thème du salut eschatologique dans l'épître de Jacques: «Du milieu des traits, il [Apollon] enlève aussitôt le divin Sarpédon: il l'emporte au loin, il le lave à l'eau courante d'un fleuve. Il l'oingt ensuite d'ambrosie et le revêt de vêtements divins. Il le remet enfin aux porteurs rapides qui doivent l'emporter, Sommeil et Trépas, dieux jumeaux; et ceux-ci ont tôt fait de le déposer au gras pays de la vaste Lycie.» (*Il.* 16,678-683). «Ainsi dit-il [Achille], menaçant. Autour [du cadavre] d'Hector cependant les chiens ne s'affairaient pas. La fille de Zeus, Aphrodite, nuit et jour, de lui les écarte. Elle l'oingt d'une huile divine, fleurant la rose, de peur qu'Achille lui arrache toute la peau en le traînant» (*Il.* 23,184-187).

~ Intertextualité biblique ~

14b ils prieront Prières pour une guérison 1R 17,20-22; 2R 20,2-6; Si 38,9,14. Le psalmiste prie souvent pour demander la guérison: Ps 6,2; 30,2; 41,4.

14c huile L'utilisation d'huile d'olive dans des gestes rituels est bien attestée dans l'Écriture. C'est un symbole de richesse (Ez 16,13), de santé (Ps 104,15: «de l'huile pour faire resplendir leur visage») et de bonheur (Is 61,3: l'«huile de joie»; cf. Ps 133,1s). On s'en servait tous les jours pour cuisiner (1R 17,12), pour l'éclairage des maisons (Mt 25,1) et du Temple (Ex 27,20), et c'était un produit agricole essentiel (Dt 11,14). L'onction d'huile était associée à la propreté (Rt 3,3) et à la bénédiction divine (Ps 23,5: «Tu me prépares une table face à mes ennemis, tu oins ma tête d'huile, ma coupe déborde») **anc* **ptes* **chr* **lit*

On pratiquait également les onctions dans les contextes rituels de l'AT: onction d'un roi (ainsi 1S 10,1), d'un prêtre (Ex 28,41) ou d'un prophète (1R 19,16); consécration d'objets sacrés (Gn 28,18;

Lv 8,11). Dans ces contextes culturels de l'AT, on trouve régulièrement le verbe *chriô* (ou bien *epicheô*, «verser»), mais pas le terme *aleiphô*, qui figure en revanche dans l'épître de Jacques. **voc*

14c L'oignant d'huile Lien éléments naturels / guérison surnaturelle. D'autres passages de l'AT associent, à l'usage de remèdes naturels, la prière pour obtenir une guérison surnaturelle. Le Seigneur promet de guérir Ézéchias en réponse à sa prière (Is 38,5), mais Isaïe prescrit cependant «qu'on prenne un pain de figues, qu'on l'applique sur l'ulcère pour qu'il vive» (Is 38,21). On retrouve la même association thématique dans la littérature sapientiale: «Mon fils, quand tu es malade, ne perds pas de temps mais prie le Seigneur: il te guérira... puis fais place au médecin de peur qu'il ne s'en aille, tu en as aussi besoin» (Si 38,9-12).

Pour ses propres guérisons, il arrive que Jésus ait recours à des éléments naturels: salive (Mc 7,33; 8,23; Jn 9,6), contact physique (Mc 1,41; 3,10; 5,28-31.41; 6,56; Lc 6,19); ses disciples employaient l'huile d'olive pour leurs guérisons (Mc 6,13) et avaient également recours au contact physique (Ac 3,7; 5,15; 19,11s).

~ Littérature péritestamentaire et tradition juive ~

14c L'oignant d'huile Dans le monde juif ancien, l'huile d'olive était couramment utilisée à des fins médicales: Is 1,6, pour les blessures; PHILON *Somm.* 2,58: l'huile donne force et fermeté aux muscles; JOSÈPHE A.J. 17,172 (*B.J.* 1,657): les médecins d'Hérode le baignent dans de l'huile chaude. Les traditions rabbiniques reconnaissent également les propriétés médicinales de l'huile: application de l'huile sur les reins endoloris (*m. Šabb.* 14,4); compresses de vin et d'huile (*y.Ber.* 1,2). **anc* **bib* **chr* **lit*

14c L'oignant... sauvera Le lien entre le rituel de l'onction et le salut eschatologique reflète le rapport établi par les Juifs de l'époque du Second Temple entre l'onction d'huile et le salut éternel. Adam, malade en raison de ses péchés, recevra une onction (de l'huile d'un arbre du paradis) en vue de sa guérison lors de la résurrection finale (*Ap. Moïse* 9,3; 13,2s; autres références à un olivier au paradis: *2Hén.* 8,4 – recension courte –; *Gn. Rab.* 33,6 sur Gn 8,10). L'onction d'Hénoch marque la transition entre son existence terrestre et le moment où il devient «semblable à l'un des êtres glorieux» (*2Hén.* 22,8ss; cf. 56,2). Voir également: *3Bar.* 15 (grec) où le Ciel offre des vases d'huile en récompense; *Jos. Asén.* 8,5; 16,16 («onction d'incorruptibilité»); *T. Adam* 1,7. **voc* **anc* **chr* **lit* **isl*

RÉCEPTION

~ Tradition chrétienne ~

14b sur lui En citant ce verset, ORIGÈNE écrit qu'«ils poseront leurs mains sur lui» (*Hom. Lev.* 2,4s). **gra*

14b Aïnés Polycarpe tient le soin des malades pour l'un des devoirs des «Aïnés» (*Phil* 6,1).

14b Aïnés Onction non sacramentelle réalisée par des laïcs À côté de l'onction proprement sacramentelle faite par un prêtre ordonné, des laïcs faisaient parfois des onctions aux malades avec de l'huile consacrée. Innocent I^{er} déclare qu'«en cas d'urgence, cette onction est autorisée non seulement aux prêtres mais à tous les chrétiens» (*Ep. Dec.* 8; cf. BÈDE, *Comm. Jc* et CÉSAIRE D'ARLES, *Serm.* 13,3: «un malade devrait recevoir le Corps et le Sang du Christ avec humilité et demander l'huile sainte aux Aïnés avec dévotion pour s'en oindre le corps» [suit la citation de Jc 5,14s]). OUVEN écrit par exemple (*Vit. S. Elig.* 2,16): «Que l'invalidé... demande avec foi sa bénédiction à l'Église et aussi de l'huile, pour qu'il puisse s'en oindre le corps au

nom du Christ et, si l'on en croit l'apôtre, "la prière confiante sauvera l'infirme et le Seigneur le soulagera". D'autres cas d'onctions non sacramentelles des malades réalisées par de saints laïcs sont attestés (par exemple PALLADE, *Hist. Laus.* 12). *theo14b

14c L'oignant d'huile Les douze disciples de Jésus «faisaient des onctions d'huile à beaucoup de malades et les guérissaient» (Mc 6,13). TERTULLIEN parle de la guérison d'un empereur romain par un chrétien: «Même Sévère, le père d'Antoine, se soucia favorablement des chrétiens; car il rechercha le chrétien Proclus, surnommé Torpacion, le gardien d'Euhodias et, pour le remercier de l'avoir autrefois guéri par une onction, il le garda dans son palais jusqu'à sa mort» (*Scap.* 4).

INNOCENT I (*Ep. Dec.* 8) identifie l'huile dont parle ce verset au «saint chrême béni par l'évêque». *theo14c

14c au nom du Seigneur L'invocation du nom du Seigneur fait régulièrement partie des guérisons (cf. Ac 3,6; 4,10), des exorcismes (Mc 9,38; 16,17; Lc 10,17) et du baptême (Ac 2,38; 8,16; 10,48; 19,5) chrétiens. BÈDE (*Comm. Jc.*) rappelle d'ailleurs que «les mots de [Jacques]: "avec de l'huile, au nom du Seigneur" signifient "avec de l'huile consacrée au nom du Seigneur", ou encore, que ceux qui font une onction à un malade doivent en même temps invoquer sur lui le nom du Seigneur». *gra14b *pro14c

~ Liturgie ~

13-20 Dans le lectionnaire quotidien romain Jc 5,13-20 est lu en même temps que Ps 141,1.2.3.8 et Mc 10,13-16 pour le samedi de la septième semaine du Temps Ordinaire. Dans ce contexte, le texte de Jc 5,19s souligne la responsabilité mutuelle des membres de l'Église et le lien entre péché, repentir et salut final. Le Ps 141 (sur la prière) et le passage de Marc (Jésus bénissant les enfants) développent le propos de l'épître de Jacques sur la prière confiante adressée à Dieu.

14b Ils prieront sur lui Prières et onctions

De nombreux textes liturgiques contiennent des prières de consécration de l'huile pour le Baptême et pour d'autres rites.

Avant les onctions *Sacr. Serap.* 17: «Prière pour bénir l'huile de l'Onction des malades, ou le pain, ou l'eau»: «Père de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, toi à qui appartiennent toute autorité et tout pouvoir, Sauveur de tous les peuples, nous te prions et t'implorons afin que le pouvoir de guérison qui vient de ton Fils Unique descende du Ciel sur cette huile. Qu'elle devienne pour ceux qui vont en être oints [/ pour ceux qui vont recevoir ces éléments que tu as créés] le moyen de rejeter toute maladie, une protection qui permette d'écarter tout démon, de renvoyer tout esprit impur, de chasser tout esprit mauvais, d'écarter la fièvre, les frissons et tout affaiblissement; qu'elle octroie la grâce et le pardon des péchés; qu'elle soit un remède de vie et de salut; qu'elle apporte la santé et l'intégrité de l'âme, du corps et de l'esprit et qu'elle [leur] accorde une force parfaite. Toi, notre Souverain Maître, fais en sorte que tout pouvoir satanique, tout démon, tout dessein de l'ennemi, toute meurtrissure, tout coup de fouet, toute souffrance, tout soufflet, tout tremblement et toute ombre du malin soient saisis de terreur devant ton saint Nom que nous venons d'invoquer et devant le Nom de ton Fils unique; et qu'ils quittent l'intérieur et l'extérieur du corps de ces serviteurs qui sont les tiens, afin que soit glorifié le

Nom de Jésus-Christ, Lui qui a été crucifié et qui est ressuscité pour nous, qui a pris sur Lui nos maladies et nos faiblesses et qui reviendra juger les vivants et les morts. Par Lui à Toi la gloire et la puissance dans l'unité du Saint-Esprit, maintenant et toujours et pour les siècles des siècles. Amen.»

Test. Dom. 1,24: «Ô Christ... vous êtes celui qui guérit les malades et ceux qui souffrent. C'est vous qui octroyez le don de guérir à ceux que vous estimez dignes [de ce don], envoyez le don de votre compassion sur cette huile qui est une figure de votre richesse, afin qu'elle puisse délivrer ceux qui sont infirmes, guérir les malades et sanctifier ceux qui reviennent, tandis qu'ils approchent de votre foi.»

Trad. Apost. 5: «De même qu'en sanctifiant cette huile, par laquelle vous avez oint les rois, les prêtres et les prophètes, vous donnez la sainteté à ceux qui en usent et la reçoivent, qu'elle procure de même le réconfort à tous ceux qui en goûtent et la santé à tous ceux qui en font usage.»

Con. apos. 8,29,3: «Seigneur Sabaoth, Dieu des puissances, créateur des eaux et chorège de l'huile ... toi qui donnes l'eau pour boire et purifier et l'huile qui réjouit le visage, pour la joie et l'allégresse, toi-même maintenant, par le Christ, sanctifie cette eau et cette huile, au nom de celui ou de celle qui les ont apportées, et accorde-leur la vertu de produire la santé, de chasser les maladies, de mettre en fuite les démons, de protéger la maison, d'éloigner toute embûche, par le Christ notre espérance...»

Rituel romain de l'onction (révisé) 75: «Dieu, notre Père, de qui vient tout réconfort, par ton Fils, tu as voulu guérir nos faiblesses et maladies, sois attentif à la prière de tes fidèles: Vois cette huile que ta création nous procure pour rendre vigueur à nos corps. Envoie sur elle ton Esprit qui sanctifie. Qu'elle devienne par ta bénédiction l'Huile sainte que nous recevons de toi. Qu'elle serve ainsi à l'Onction des malades qui va être donnée maintenant à N., notre frère, pour soulager son corps, son âme et son esprit, de toute souffrance et maladie, de tout mal physique, moral et spirituel au nom de Jésus Christ, ton Fils, notre Seigneur.»

On trouve d'autres prières pour la bénédiction de l'huile des malades en *Can. Hipp.* 3; *Sacr. Gel.* 1,40; GRÉGOIRE, *Lib. Sacr.* 269 et dans diverses traditions orthodoxes (*euchelaion*), coptes et orientales. *chr *theo

Au cours de l'onction Le rituel catholique traditionnel de l'onction est accompagné de la prière suivante: «Que par cette sainte onction et par sa très précieuse miséricorde le Seigneur te pardonne tous les péchés que tu as commis (...)» (cf. THOMAS, *Summ. Theol., Suppl.* 29,8; Thomas rattache cette prière à Jc 5,15). La phrase du *Rituel romain de l'onction* (révisé) 76 est plus directement tirée de Jc 5,15: [pendant l'onction sur le front]: «N., par cette onction sainte, que le Seigneur, en sa grande bonté, vous réconforte par la grâce de l'Esprit Saint.» [pendant l'onction sur les mains]: «Ainsi, vous ayant libéré de tous péchés, qu'il vous sauve et vous relève.»

Après l'onction *Rituel romain de l'onction* (révisé) 77a: «Seigneur Jésus, toi qui nous as rachetés, tu viens de visiter N. notre frère malade et nous te prions encore: Par la grâce du Saint-Esprit, guéris-le de tout mal, pardonne ses péchés, écarte de lui tout ce qui le fait souffrir, redonne-lui la santé, afin qu'il puisse reprendre au milieu de nous les tâches qui l'attendent. Toi qui vis pour les siècles des siècles.» *chr

En cas de maladie très grave ou terminale: « extrême onction »
Rituel romain de l'onction (révisé) 77b: « Seigneur Jésus Christ, toi qui as voulu connaître notre condition d'homme pour relever les malades et sauver les pécheurs, regarde N. qui attend de toi la santé de l'âme et du corps; nous venons de lui faire en ton nom l'Onction sainte: que ta puissance lui redonne vigueur, que ton soutien le reconforte, qu'il soit victorieux de son mal. Donne-lui de conserver l'amour dans son épreuve comme tu l'as fait toi-même dans ta Passion. Toi qui vis pour les siècles des siècles. »

14c l'oignant d'huile

Nombre d'onctions Au Moyen Âge, on pratiquait sur le malade cinq onctions, une pour chacun des sens (cf. THOMAS *Summ. Theol., Suppl.* 32,6; CONCILE DE FLORENCE, DzH 1324). Suivant le *Rituel romain de l'onction* (révisé), le malade reçoit l'onction sur le front et les mains; le rite oriental prévoit des onctions sur d'autres parties du corps.

Onctions d'huile et autres rites chrétiens L'onction d'huile joue un rôle majeur dans plusieurs rites chrétiens. Elle fait partie du rite de préparation au baptême (*Con. apos.* 7,22; CYRILLE DE JÉRUSALEM *Myst.* 2,3; *Ac. Thom.* 120s; *Rec. Ps.-Clém.* 3,67). L'onction d'huile parfumée (onction chrismale) est entrée dans le rituel post-baptismal (*Con. apos.* 7,22; CYRILLE DE JÉRUSALEM *Myst.* 3,1; TERTULLIEN *Bapt.* 7; *Év. Phil* 74s; *CEC* 1241); elle est également entrée dans le rituel de la confirmation et de l'ordination (*CEC* 1294). Le rapport étroit entre l'onction pour la guérison des malades et le pouvoir de guérison propre à d'autres rites se trouvait dans la définition, propre à Ignace d'Antioche, de la « Fraction du Pain » comme « remède d'immortalité » (*Ign. Éph* 20,2). *chr

~ Théologie ~

14s Théologie sacramentaire; Promulgation du sacrement de l'onction des malades ÉRASME (1516) se demandait si la théologie sur les sacrements de la Pénitence et de l'Extrême-onction pouvait se fonder sur ce passage (*Annot. Ep. Jac.* 1038). Quant à CAJÉTAN (1529), il niait que la doctrine sur l'Extrême-onction puisse prendre appui sur Jc 5,14 (*Ep. Pauli et al. Ap.*) *chr. L'Église catholique, cependant, voit en Jc 5,14s la promulgation par l'apôtre Jacques du sacrement de l'Onction des malades (anciennement appelé « Extrême-onction »). *CEC* 1510: « La Tradition a reconnu dans ce rite un des sept sacrements de l'Église » (cf. 1499–1532). Le Concile de Trente (DzH 1695 et 1716) rappelle en effet que « Cette onction sainte des malades a été instituée par le Christ notre Seigneur comme étant véritablement un sacrement de la Nouvelle Alliance; ce sacrement a été indiqué dans Marc [voir *Mc* 6,13], recommandé et promulgué par Jacques, apôtre et frère du Seigneur. [Suit la citation de Jc 5,14s] ».

14.15b Quelqu'un parmi vous est-il malade? Le Seigneur le relèvera
Théologie sacramentaire: essence du sacrement. Onction des malades ou Extrême-onction? Au Moyen Âge, on avait parfois tendance, dans l'Église Catholique, à voir dans ce passage une référence exclusive à ceux qui étaient mourants. Le sacrement évoqué dans le texte de Jc était donc connu sous le nom d'« Extrême-onction » (ainsi THOMAS *Summ. Theol., Suppl.* 32,2). LUTHER (*Bab. Capt.*) et CALVIN (*Inst.* 4,19,21), qui rejetaient cette interprétation, jugeaient que l'épître parlait de maladie en général. Le CONCILE

VATICAN II est venu rappeler la portée originelle de ce sacrement: il évite le nom d'« Extrême-onction » au profit de celui, plus conforme à la Tradition, d'« Onction des malades ». Toutefois, le fidèle qui le reçoit est bien celui « qui commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse. » « L'Extrême-onction, qu'on peut appeler aussi et mieux l'Onction des malades, n'est pas seulement le sacrement de ceux qui se trouvent à toute extrémité. Aussi, le temps opportun pour le recevoir est déjà certainement arrivé lorsque le fidèle commence à être en danger de mort par suite d'affaiblissement physique ou de vieillesse » (*SC* 73). *lit

14b Aînés Théologie sacramentaire: ministres Tout en admettant l'existence de guérisons réalisées par des laïcs *chr, THOMAS (*Summ. Theol., Suppl.* 31,1) les considère comme non sacramentelles et les attribue à la « grâce de guérison » dont parle 1Co 12,9. LUTHER (*Bab. Capt.*) affirmait que les « Aînés » (*presbuteroi*) de Jacques n'étaient pas forcément des prêtres ou des ministres de l'Église: « on peut penser que l'apôtre souhaitait que ce soit les membres de l'Église les plus âgés et les plus dignes qui visitent les malades ». Quant à Calvin, il rejetait la tradition catholique selon laquelle les Aînés sont des prêtres (*Inst.* 4,19,21). Néanmoins, le CONCILE DE TRENTE (DzH 1697) a établi que « les ministres de ce sacrement sont les presbytres de l'Église. Par ce nom, il faut ici entendre non pas ceux qui sont plus âgés ou plus dignes dans le peuple, mais ou bien les évêques ou bien les prêtres régulièrement ordonnés » (cf. *CEC* 1516).

14b prieront sur lui [...] au nom du Seigneur
Théologie sacramentaire: forme du sacrement La prière traditionnelle accompagnant l'Extrême-onction insistait sur la guérison spirituelle: « Que par cette sainte onction et par sa très précieuse miséricorde le Seigneur te pardonne tous les péchés que tu as commis (...) » (cf. THOMAS *Summ. Theol., Suppl.* 29,8). Thomas voit dans la prière la « forme » du sacrement et la relie à Jc 5,15. *chr

14c l'oignant d'huile
Théologie sacramentaire: lien éléments naturels / guérison surnaturelle *CEC* 1504 établit le lien entre l'usage par Jésus de « signes » (la salive, le contact physique) et l'aspect physique des sacrements: « Ainsi, dans les sacrements, le Christ continue à nous "toucher" pour nous guérir ».

14c l'oignant d'huile
Théologie sacramentaire: matière du sacrement Calvin affirmait que Jacques faisait référence à de l'huile commune et non consacrée (*Inst.* 4,19,21). Le CONCILE DE TRENTE déclare en revanche à propos de Jc 5,15: « L'Église a compris que la matière était l'huile bénie par l'évêque; car l'onction représente très adéquatement la grâce de l'Esprit Saint, dont l'âme du malade est ointe invisiblement » (DzH 1695). *chr

~ Islam ~

14c.15 Oignant...sauvera On trouve dans la tradition musulmane la présence de l'olivier au paradis: « Allah est la Lumière des cieus et de la terre. Sa Lumière est à la ressemblance d'une niche où se trouve une lampe; la lampe est dans un [réceptacle de] verre; celui-ci semblerait un astre étincelant; elle est allumée grâce à un arbre béni, [grâce à] un olivier ni oriental ni occidental, dont l'huile [est si limpide qu'elle] éclairerait même si nul feu ne la touchait. Lumière sur Lumière. » (CORAN, sourate 24,35). *ptes

TEXTE

≈ Texte ≈

16 Confessez ^{NES} (x BAC) retient *oun* (« donc »), après « confessez ».

16 chutes Ainsi TR: *ta paraptômata*. ^{NES} (x BA) dit « péchés » (*tas hamartias*).

17 en sa prière S n'a pas « en sa prière ».

≈ Vocabulaire ≈

15b relèvera Le verbe *egeirô* admet deux sens différents. Il peut signifier, comme dans le sens premier de ce texte, le fait de relever quelqu'un physiquement (ainsi Ac 3,7); il peut également désigner l'action de relever quelqu'un d'entre les morts (cf. Mt 10,8, et, en référence à la résurrection de Jésus, Mt 16,21; Ac 3,15; Rm 6,4). Le texte de cette épître semble établir un lien étroit entre ces deux sens: il est possible que le fait de se relever physiquement soit un signe présageant la résurrection finale, ou peut-être cet acte physique est-il déjà une participation anticipée à cette résurrection. *chr *lit *theo

≈ Grammaire ≈

17 en sa prière il pria Sémitisme Le grec *proseuchê*, *prosêuxato* imite la construction sémitique avec un infinitif absolu. Ce trait, ainsi que le grand nombre de *kai* qui émaillent notre texte, dénoncent l'arrière-fond sémitique de la lettre.

≈ Procédés littéraires ≈

15a sauvera Syllepse Le verbe *sô;zô* admet deux sens différents: il peut référer aussi bien à la guérison physique (ainsi Mc 5,23.28; Jn 11,12) qu'au salut final ou eschatologique. Dans l'épître, les autres occurrences de ce mot évoquent le salut eschatologique (1,21; 2,14; 4,12; 5,20). De ce fait, ce passage semble jouer sur les deux sens: guérison physique et salut éternel sont en effet étroitement liés dans la lettre. *ptes *chr *theo

CONTEXTE

≈ Intertextualité biblique ≈

15s Lien entre le péché et la maladie Ps 38,2-9; 41,5. Dans certains passages de la Bible, la maladie semble constituer la sanction de la désobéissance à la loi divine (Ex 15,26; Dt 7,15; 28,15-22). Dans Jb 4,7-9; 7,20; 9,22-23, le sens de cette relation entre maladie et péché sera envisagé dans une perspective différente. *jui *chr

15s Lien entre le pardon des péchés et la guérison

AT Ps 103,3: « Il pardonne toutes tes offenses, guérit toutes tes maladies ». CEC 1502: « L'homme de l'Ancien Testament vit la maladie en face de Dieu. C'est devant Dieu qu'il déverse sa plainte sur sa maladie (cf. Ps 38) et c'est de Lui, le Maître de la vie et de la mort, qu'il implore la guérison (cf. Ps 6,3; Is 38). La maladie devient chemin de conversion (cf. Ps 38,5; 39,9.12) et le pardon de Dieu inaugure la guérison (cf. Ps 32,5; 107,20; Mc 2,5-12). Israël fait l'expérience que la maladie est, d'une façon mystérieuse, liée au péché et au mal, et que la fidélité à Dieu, selon sa loi, rend la vie: "Car c'est moi, le Seigneur, qui suis ton médecin" (Ex 15,26). Le prophète entrevoit que la souffrance peut aussi avoir un sens rédempteur pour les péchés des autres (cf. Is 53,11). Enfin, Isaïe annonce que Dieu amènera un temps pour Sion où Il pardonnera toute faute et guérira toute maladie (cf. Is 33,24). »

NT Quand il guérit le paralytique, le discours de Jésus lui-même semble présupposer la connaissance de ce rapport entre maladie et péché (Mt 9,1-8 //). On peut en dire autant des enseignements de Paul (1Co 11,30). Dans deux autres péripécopes, Jésus nie toute relation directe de cause à effet entre les deux réalités: ceux qui

15 Et la prière de la foi sauvera
^S *guérira* le patient

et le

^S *notre Seigneur* le relèvera.

Et s'il se trouve avoir commis des péchés, cela lui sera remis

^{S V} *ils lui seront remis*

16 Confessez les

^V *vos chutes les uns aux autres*

et priez les uns pour les autres afin que vous soyez guéris.

Car elle a bien de la force, l'instante

^V *la continue*

impétration du juste.

17 Élie était un homme qui partageait notre condition mortelle

en sa prière

^S \emptyset il pria qu'il n'y eût pas de pluie

^{S V} *sur la terre*

et il n'y eut pas de pluie sur la terre,

trois années et six mois durant.

18 Puis il pria de nouveau et le ciel donna la pluie et la terre fit germer son fruit.

souffrent en vertu de l'oppression ou d'un accident ne sont pas plus grands pécheurs que les autres (Lc 13,1-5; Jn 9,3). Les guérisons opérées par Jésus sont intégrales. Le rétablissement du paralytique est associé au pardon des péchés en Mt 9,1-8 // (cf. Mc 2,17: « ce ne sont pas les bien-portants qui ont besoin d'un médecin, mais les malades. Je suis venu appeler non les justes mais les pécheurs »). Régulièrement accompagnées d'un appel à la foi (cf. Mc 2,5; 5,34.36; 9,23), ses guérisons apparaissent comme des signes annonciateurs du Royaume de Dieu (cf. Mt 11,5s). CEC 1505: « Ému par tant de souffrances, le Christ non seulement se laisse toucher par les malades, mais Il fait siennes leurs misères: "Il a pris nos infirmités et s'est chargé de nos maladies" (Mt 8,17 - cf. Is 53,4). Il n'a pas guéri tous les malades. Ses guérisons étaient des signes de la venue du Royaume de Dieu. Ils annonçaient une guérison plus radicale: la victoire sur le péché et la mort par sa Pâque. Sur la Croix, le Christ a pris sur Lui tout le poids du mal (cf. Is 53,4ss) et a enlevé "le péché du monde" (Jn 1,29), dont la maladie n'est qu'une conséquence. Par sa passion et sa mort sur la Croix, le Christ a donné un sens nouveau à la souffrance: elle peut désormais nous configurer à Lui et nous unir à sa passion rédemptrice. » *ptes (les 3 sur 15-16) *chr *theo

16a confessez les péchés les uns aux autres Voir Lv 5,5 (associé à une offrande cultuelle); Nb 5,7; Lv 16,21 (un prêtre confesse le péché du peuple). Le psalmiste établit un lien entre la confession des péchés et le soulagement de la souffrance: « Je me taisais, et mes os se consumaient... Mon péché, je te l'ai fait connaître... et tu as pardonné ma faute. » (Ps 32,3ss) *ptes 16a *chr16 *théo16a

≈ Littérature péritestamentaire et tradition juive ≈

15s Lien entre le péché et la maladie T. Rub. 1,7; T. Sim. 2,12s; T. Zab. 5,4; T. Gad 5,9ss.

¶ 15a **Foi et guérison**: Mc 2,5;

5,34.36; 6,5-6; 9,23-29 //

¶ 15b **relever les malades**: Mc 5,41 //

¶ 15c-16 **Péché, maladie et guérison**:

Mt 9,1-8 // Ps 103,3

¶ 17-18 **Prière d'Élie**: 1R 17,1;

18,41-45; Si 48,3

15s Lien entre la guérison physique et le pardon des péchés *b.Ned.* 41a: «R. Alexandre disait au nom de R. Hiyya ben Abba: “un malade ne peut guérir de sa maladie tant que tous ses péchés ne lui sont pas pardonnés, car il est écrit: ‘il pardonne toutes vos iniquités, il guérit toutes vos maladies’ (Ps 103,3)”.» *bib *chr *lit *theo

16a confessez [vos] péchés les uns aux autres «Les lévites énuméreront les péchés des enfants d'Israël (...) et tous ceux qui entrent dans l'alliance feront après eux leur confession pour dire: “nous avons agi de manière inique, nous avons [désobéi]”» (1QS 1,22-25).

17a en sa prière il [Élie] pria Le texte s'appuie aussi bien sur le bref épisode de l'AT (1R 17,1; 18,41-45; Si 48,3) que sur les traditions extrabibliques qui soulignent l'efficacité de la prière d'Élie (ainsi 4Esd. 7,109; *m.Ta'an.* 2,4; *b.Sanh.* 113a).

RÉCEPTION

≈ Tradition chrétienne ≈

15b le Seigneur le relèvera Huile et salut eschatologique / résurrection *Év. Phil.* 92: «Mais l'arbre de vie se dresse en plein paradis. (C'est) bien sûr l'olivier. C'est de lui qu'est venue l'huile chrismale. C'est par lui qu'est venue la résurrection»; cf. ORIGÈNE, *Cels.* 6,27, qui mentionne l'existence d'un groupe dont les membres déclarent: «J'ai reçu l'onction de l'huile blanche de l'arbre de vie». Voir également *Rec. Ps.-Clém.* 1,45: «C'est Lui [le Christ] que Dieu oignit d'abord de l'huile venant du bois de l'arbre de vie: c'est donc de cette onction qu'il a reçu le nom de Christ. Voilà d'ailleurs pourquoi, lui-même, selon la volonté de son Père, pratique une onction, avec une huile semblable, à tous les hommes pieux qui viennent à son Royaume, pour les soulager de leurs peines, puisqu'ils ont

surmonté les difficultés du chemin; afin que brille enfin leur clarté et que, remplis de l'Esprit Saint, ils puissent recevoir le don de l'immortalité». Cf. *Év. Nic.* 19: Le Christ donnera à Adam dans l'au-delà une onction de l'huile de l'arbre du paradis. *ptes14c.15s *theo15c

15c péchés... remis *Insistance sur le pardon des péchés* Dans la première citation connue de notre passage, ORIGÈNE fait seulement référence à la guérison spirituelle, citant ce passage comme un exemple du pardon des péchés: «Il existe encore une septième rémission des péchés, par la pénitence... quand on n'a pas honte de faire connaître son péché au prêtre du Seigneur et de chercher un remède... Ce que dit l'apôtre Jacques s'accomplit ici [suit la citation de Jc 5,14s avec l'addition “ils placeront leurs mains sur lui”].» (*Hom. Lev.* 2,4s).

15c-16b remis ... guéri *Guérisons physique et spirituelle* Certains écrivains chrétiens opposaient la guérison octroyée par l'Eucharistie et par l'Onction des malades aux méthodes de guérison non chrétiennes: cf. CÉSAIRE, *Serm.* 19,5: [Si quelqu'un est malade] «qu'il reçoive le Corps et le Sang du Christ, qu'il soit oint par les prêtres de l'huile consacrée et qu'il demande à ces prêtres et diacres de prier sur lui au nom du Christ. S'il agit ainsi, il recevra non seulement la santé du corps, mais aussi le pardon des péchés [suit la citation de Jc 5,14s]». «Pourquoi donc un homme devrait-il tuer son âme auprès des sorciers, des voyants, des enchanteurs ou avec des phylactères diaboliques quand il peut guérir aussi bien son âme que son corps par la prière du prêtre et l'huile consacrée?» (cf. *Serm.* 13,3; 184,5). De même, OUVEN, *Vit. S. Elig.* 2,16: [après une mise en garde contre le recours aux sorciers et aux magiciens et contre l'usage de «phylactères diaboliques»]: «Que le patient se fie seulement à la miséricorde divine et qu'il reçoive le Corps et le Sang du Christ plein de foi et de dévotion et qu'il demande avec foi à l'Église sa bénédiction et de l'huile, pour qu'il puisse s'en oindre le corps au nom du Christ et, si l'on en croit l'apôtre, “la prière confiante sauvera l'infirme et le Seigneur le soulagera”. Il ne recevra pas la santé pour son corps seulement mais aussi pour son âme, et ce que le Seigneur a promis dans l'évangile s'accomplira: “Quoi que vous demandiez dans la prière avec foi, vous l'obtiendrez” (cf. Jc 5,15; Mt 21,22)».

16 Confessez les chutes les uns aux autres *Did.* 14,1: «Le jour du Seigneur, quand vous vous réunissez, rompez le Pain et rendez grâces après avoir confessé vos transgressions» (cf. 4,14).

≈ Théologie ≈

15c ses péchés lui seront remis *Théologie sacramentaire: effets de l'onction des malades* Le Concile de Trente déclare à propos de Jc 5,15: «La réalité est, en effet, cette grâce du Saint-Esprit dont l'onction nettoie les fautes, si certaines sont encore à expier (...) Le malade d'une part supporte plus aisément les difficultés et les peines de la maladie (...) parfois enfin, obtient la santé du corps, quand cela est utile au salut de l'âme» (DzH 1696; nous soulignons; cf. THOMAS, *SCG* 73,2). *chr

16a Confessez [vos] péchés les uns aux autres CHRYSOSTOME cite Jc 5,14s comme une illustration du pouvoir qu'a le prêtre de pardonner les péchés (*Sac.* 3,6; cf. aussi ORIGÈNE, *Hom. Lev.* 2,4s). Pour CALVIN, en revanche, ce passage contredirait la pratique de l'Église Catholique de confesser ses péchés au prêtre seul: d'après lui, les laïcs devraient se confesser mutuellement leurs péchés (*Inst.* 3,4,6). Le CONCILE DE TRENTE répond implicitement à Calvin et aux réformateurs quand il affirme que seuls les prêtres et les évêques ont le pouvoir de pardonner les péchés. Les passages de l'Écriture cités ici par le Concile sont toutefois Mt 16,19 et Jn 20,23 (14^e session: «Sur les très saints sacrements de Pénitence et d'Extrême-onction» c. 6).